

Le Président

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES- LOURDES- PYRENEES

Projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orleix

Conformément aux dispositions des articles L.153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme, et en application de l'arrêté n°ARR2026-104 en date du 27 juillet 2026 pris par le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, il sera procédé à une mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°4 du PLU d'Orleix, **du lundi 07 septembre 2026 au mercredi 07 octobre 2026 inclus**, afin d'informer le public et recueillir ses observations, suggestions et contre-propositions sur ce projet.

Ce projet de modification a pour objet de :

- Supprimer l'emplacement réservé n°1 du PLU, destiné à la réalisation de stationnement public ;
- Déplacer l'emplacement réservé n°2 du PLU, destiné à la création d'une liaison piétonne ;
- Modifier le zonage de la parcelle cadastrée section C n°766 actuellement en zone N en zone NL afin de permettre l'implantation d'activités de loisirs.

Le dossier (exposé des motifs, avis des personnes publiques associées et consultées, projet de modification) ainsi qu'un registre de mise à disposition, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie d'Orleix (à l'accueil), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 11h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Au siège de la CATLP à Juillan, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

Le public pourra aussi adresser ses observations, suggestions et contre-propositions sur ce projet de modification simplifiée par courrier à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées - Monsieur le Président - Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle - Téléport 1 - CS 51331 - 65013 TARBES CEDEX 9, ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme.contact@agglo-tlp.fr

Le dossier du projet de modification sera également mis en ligne sur les sites internet de la CATLP (<https://www.agglo-tlp.fr/>) et de la mairie d'Orleix (<https://www.mairie-orleix.fr/>)

Juillan, le **03 AOUT 2026**


Patrick VIGNES

